

La COR incite les entreprises à passer au photovoltaïque

Dans le cadre de son ambition de devenir un Territoire à Énergie positive à l'horizon 2050, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien entend **faciliter l'accès des entreprises aux énergies renouvelables, et plus particulièrement au photovoltaïque.**

Afin de contribuer à l'objectif d'autonomie énergétique du territoire, la COR ambitionne de diviser par deux sa consommation d'énergie, tout en augmentant la production d'énergies renouvelables.

Consciente que cette ambition nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire, **la COR propose aux entreprises de financer les études permettant de déterminer la pertinence d'une installation photovoltaïque sur leur toiture ou en ombrières de parking.** Etude d'opportunité, afin de vérifier le potentiel solaire et étude de faisabilité, sont ainsi prises en charge par la COR, permettant à chaque entreprise d'établir un diagnostic sans aucun frais.

En levant ce premier frein, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien entend accélérer le processus de transformation de la production d'énergie déjà en cours sur le territoire. La récente mise en ligne d'un cadastre solaire en direction de tous les habitants, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux, l'avancée du projet d'un parc éolien à Valsonne ou encore le développement de réseaux de chaleurs sont autant d'initiatives qui illustrent cette détermination.

Plus de renseignements auprès de Sophie Moncorgé, chef de projet « Territoire à énergie positive », au 04.74.05.06.60 ou à l'adresse e-mail : sophie.moncorge@c-or.fr.

Cordialement,

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
Service Communication
Julie Payen julie.payen@c-or.fr / Tél : 06.23.44.70.64

